



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Livre blanc de la sécurité intérieure

Question au Gouvernement n° 2777

Texte de la question

LIVRE BLANC DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Mme la présidente. La parole est à M. Stéphane Baudu.

M. Stéphane Baudu. Monsieur le ministre de l'intérieur, le 12 juin 2019, lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a annoncé, pour 2020, un livre blanc de la sécurité intérieure. Le 14 octobre, vous avez vous-même précisé les objectifs des quatre groupes de travail chargés de préparer ce livre blanc.

M. David Habib. Il était prévu pour janvier !

M. Stéphane Baudu. L'un d'eux a pour objet le continuum de sécurité, autrement dit la construction d'une stratégie globale de sécurité pour notre pays.

Le groupe du Mouvement démocrate et apparentés s'en félicite, ayant lui-même fait valoir cette exigence de continuité depuis la loi de programmation militaire. Ce groupe de travail devrait donc œuvrer pour que tous les acteurs publics et privés soient pris en considération dans la construction de cette stratégie.

Pourtant, ni ce groupe de travail ni aucun autre ne semblent appréhender le rôle des armées. La position des forces armées n'a pas non plus été entendue dans nos préfectures lors des récentes assises territoriales de la sécurité intérieure. Or les armées contribuent quotidiennement à garantir la sécurité des Français, dans notre espace aérien, sur nos eaux territoriales, mais également sur notre sol, grâce aux opérations Sentinelle et Cuirasse, Harpie et Titan, Héphaïstos, et plus généralement par leur appui lors des catastrophes naturelles et des pandémies.

Il est par ailleurs utile de rappeler que les menaces contemporaines sont de plus en plus hybrides : civiles et militaires, ouvertes et clandestines, nationales comme transnationales. Ainsi, aux côtés des forces de police et de gendarmerie, nos forces armées ne contribuent pas moins à la sécurité intérieure que la sécurité civile, les polices municipales ou la sécurité privée.

Dès lors, monsieur le ministre, pouvez-vous nous donner des éléments concernant l'intégration de nos forces armées dans les réflexions en cours sur le livre blanc de la sécurité intérieure ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM. – M. Rémy Rebeyrotte applaudit également.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Maxime Minot. Et du Macumba !

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. La réponse à votre question n'est pas celle que vous avez évoquée : il est évident que le ministère des armées, fort de ses experts, de son savoir-faire, de son expérience, de la coopération quotidienne avec le ministère de l'intérieur, notamment dans le cadre de l'opération Sentinelle, a toute sa place dans la réflexion que nous conduisons au sujet du livre blanc.

Pour préparer ce dernier, j'ai souhaité la concertation la plus large possible. Ainsi, avec Laurent Nunez, j'ai réuni un collège de citoyens français pour organiser une conférence citoyenne sur les questions de sécurité et sur le rapport entre la police et nos concitoyens. Naturellement, tous les acteurs ont leur place dans cette réflexion, dont l'armée.

C'est en particulier le cas dans deux groupes de travail. D'abord, dans celui que vous avez mentionné sur le continuum de sécurité, auquel le ministère des armées a bien sûr été associé d'emblée et auquel il a apporté une contribution écrite. C'est singulièrement dans le domaine cyber que son expérience apporte un éclairage absolument indispensable. Ensuite, le groupe de travail sur les technologies a associé à sa démarche la direction générale de l'armement, pour bénéficier dans ce domaine également, surtout pour la recherche et l'innovation, d'un savoir-faire dont nous avons besoin. Il en est allé de même du comité stratégique de filière des industries de sécurité. Nous avons donc tenu à associer à notre réflexion le ministère des armées dans ses différentes composantes.

Je vous le redis de la façon la plus claire, la coopération entre le ministère des armées et celui de l'intérieur est absolument indispensable, dans le cadre de notre action internationale comme au niveau national. Florence Parly et moi-même promouvons cet engagement collectif de la façon la plus claire et la plus nette, s'agissant de sujets aussi sensibles et essentiels que la menace terroriste, mais aussi pour la sécurité de nos concitoyens au quotidien. Votre question va dans le sens de nos travaux, et je vous en remercie. Vous serez d'ailleurs vous-même entendu par l'un des groupes de travail en raison de votre engagement sur ces questions.
(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Baudu](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2777

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mars 2020](#)